

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU \ LA MOTTE**

**Procès-verbal de la session ordinaire
du mardi 21 octobre 2008**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu / La Motte tenue à l'école de La Motte le vingt et un octobre de l'an deux mille huit à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

Mmes Hélène Gauvreau, parent
Mélanie Rouillard, parent
Mélanie Desbiens, parent
Johanne Charest, enseignante
Claire Gagnon, enseignante

Aussi présent :

M. Yannick Roy, directeur

ABSENCES

Roch Plusquellec, Martine Lemire, Nathalie Lemieux

**OUVERTURE DE
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. Cette première assemblée est présidée par M. Yannick Roy. Il est 19 h 10.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

CE-468-08 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Mélanie Rouillard,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit et il est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DU 11 JUIN 2008**

CE-469-08 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Hélène Gauvreau,

QUE le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**NOMINATION
D'UN OU D'UNE
SECRÉTAIRE DE
RÉUNION**

CE-470-08 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Mélanie Desbiens et conformément à l'article 69 de la L.I.P.,

QUE le directeur rédige les procès-verbaux des réunions et s'assure qu'ils soient consignés dans un registre;

ADOPTÉE.

**INTERVENTION DE
L'ASSEMBLÉE**

Il n'y a aucune intervention de l'assemblée.

**ÉLECTION À LA
PRÉSIDENCE
(parent non
membre du
personnel pour un
an (art. 56))**

Madame Mélanie Rouillard propose madame Hélène Gauvreau.
Madame Hélène Gauvreau accepte.

CE-471-08 IL EST RÉSOLU,

QUE madame Hélène Gauvreau soit nommée présidente du Conseil d'établissement pour un mandat d'un an.

ADOPTÉE.

**SUBSTITUT À LA
PRÉSIDENTE
(art. 60)**

Le directeur explique que le substitut a pour principale responsabilité de remplacer la présidente lorsque celle-ci est absente ou dans l'incapacité d'agir.

Madame Mélanie Desbiens propose madame Mélanie Rouillard.
Madame Mélanie Rouillard accepte.

CE-472-08 IL EST RÉSOLU que madame Mélanie Rouillard soit nommée substitut à la présidente.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DES
JOURS, HEURES
ET LIEUX DE
RÉUNION (art. 67)**

CE-473-08 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Mélanie Desbiens,

QUE le calendrier des réunions pour l'année 2008-2009 soit le suivant :

21 octobre 2008	à La Motte
25 novembre 2008	à Saint-Mathieu
20 janvier 2009	à La Motte
17 février 2009	à Saint-Mathieu
31 mars 2009	à La Motte
28 avril 2009	à Saint-Mathieu
9 juin 2009	à La Motte

ADOPTÉE.

**DÉNONCIATION
D'INTÉRÊT, S'IL
Y A LIEU (art. 70)**

Monsieur Yannick Roy apporte des précisions sur la dénonciation d'intérêt et demeure disponible pour répondre aux questions des membres et fournir le formulaire, le cas échéant.

**REPRÉSENTANTS
DE LA
COMMUNAUTÉ
(art. 42)**

Une discussion a lieu sur l'intérêt que présente le fait d'avoir au sein du conseil d'établissement deux membres de la communauté., soit un de Saint-Mathieu et un de La Motte. Une lettre sera envoyée aux municipalités de Saint-Mathieu et La Motte afin de déléguer un ou une représentante.

**PRÉSENTATION
DES DOSSIERS**

**Fonctionnement
du C.É. et règles
de régie interne
(information)**

Le directeur remet aux membres les règles de régie interne en vigueur en 2008-2009.

**Présentation
d'un calendrier
de travail pour le
C.É.**

Monsieur Roy propose un calendrier de travail pour l'année 2008-2009.

**Budget de
fonctionnement
du conseil
d'établissement**

Un budget de 500,00 \$ est accordé au conseil d'établissement. Cet argent servira à :

- la Semaine des enseignants;
- frais de garde à 5,00 \$/l'heure ;
- frais de transport.

Le solde sera remis aux activités étudiantes.

CE-474-08 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Mélanie Rouillard, que ce budget soit accepté, tel que présenté.

ADOPTÉE.

**Demandes de
subventions –
Aide aux devoirs
et École en forme
et en santé
(adoption)**

Monsieur Roy présente les documents à l'assemblée.

CE-475-08 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Mélanie Desbiens,

QUE ces demandes de subventions soient acheminées à la Commission scolaire Harricana.

ADOPTÉE.

**Rapport annuel
2007-2008**

Monsieur Roy présente le rapport annuel 2007-2008.

CE-476-08 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Mélanie Desbiens,

QUE le rapport annuel 2007-2008 soit adopté.

ADOPTÉE.

**INFORMATION-
CORRESPONDANCE**

Mangez mieux, bougez plus.

**AFFAIRES
NOUVELLES**

La municipalité de Saint-Mathieu organise une soirée d'Halloween le vendredi 31 octobre prochain au sous-sol de l'église pour les enfants de notre secteur. Madame Chantal Quévillon, responsable du projet à besoins de bénévoles.

**CLÔTURE DE
LA RÉUNION**

CE-477-08 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Mélanie
Desbiens,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 10.

Yannick Roy
secrétaire d'assemblée